

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS
DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR LA SOCIETE



CONSEILLEE PAR



PRESENTEE PAR



**Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières
et comptables de Millimages**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Millimages a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 25 novembre 2014, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à son instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition.

Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Millimages.

Le présent document complète la note d'information établie par Millimages relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions Bac Majestic initiée par Millimages, visée par l'AMF le 25 novembre 2014, sous le numéro 14-621, en application d'une décision de conformité du même jour.

Le présent document ainsi que la note d'information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et la société Millimages (www.millimages.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Millimages, 88, rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris
- Louis Capital Markets, 39-41 rue Cambon, 75 001 Paris.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Sommaire

PREAMBULE.....	3
1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 238-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF / DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE	4
2 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'INITIATEUR.....	4
2.1 Dénomination sociale (article 2 des statuts).....	4
2.2 Siège social (article 4 des statuts).....	4
2.3 Forme juridique, nationalité et inscription au registre du commerce (article 1 des statuts)	4
2.4 Durée de la société.....	4
2.5 Objet social (article 3 des statuts)	4
2.6 Durée de l'exercice social.....	5
3 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL DE L'INITIATEUR	5
3.1 Capital social	5
3.2 Cession et transmission des actions (Article 12 des statuts)	6
3.3 Droits et obligation attachés aux actions (Article 13 des statuts).....	6
3.4 Répartition du capital social au 30 juin 2014	6
3.5 Autres titres donnant accès au capital	6
3.6 Instruments financiers non représentatifs du capital	6
3.7 Organigramme.....	7
4 ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE L'INITIATEUR.....	8
4.1 Le conseil d'administration	8
4.2 Le Directeur Général	8
4.3 Commissaires aux comptes	8
5 PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DE LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE.....	8
5.1 Historique de l'Initiateur	8
5.2 Descriptif des activités principales de Millimages	10
5.2.1 Animation.....	10
5.2.2 Cinéma	11
5.3 Faits exceptionnels et litiges.....	12
5.4 Employés	12
6 ACTIVITES ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS.....	13
6.1.1 Comptes consolidés Millimages	13
6.1.2 Comptes sociaux Millimages SA	17
7 FINANCEMENT DE L'OFFRE ET DU RETRAIT OBLIGATOIRE	20
7.1 Frais liés à l'Offre.....	23
7.2 Frais de courtage et rémunération des intermédiaires.....	23
8 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A MILLIMAGES	23

PREAMBULE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 236-6 du règlement général de l'AMF, Millimages SA, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 88, rue de la Folie Méricourt, 75 011 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro d'identification 382 954 279 (désignée indifféremment l'« **Initiateur** » ou « **Millimages** ») offre irrévocablement aux actionnaires et aux titulaires d'actions non-regroupées de Bac Majestic, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 88, rue de la Folie Méricourt, 75 011 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 413 577 743 (désignée indifféremment « **Bac Majestic** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs actions Bac Majestic au prix de 10,99 euros par action regroupée et 0,21 euro par action non-regroupée dans le cadre de la présente Offre Publique de Retrait (l'« **Offre** ») qui pourra être immédiatement suivie d'un Retrait Obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** ») si les actions non présentées à l'Offre ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Les actions Bac Majestic sont négociées sur le compartiment C du marché Euronext Paris sous le code :

- ISIN FR0011451186– BST pour les actions regroupées
- ISIN FR0010973487- BSTNR pour les actions non-regroupées.

Il est précisé qu'il existe à la connaissance de l'Initiateur, 13.359 actions non regroupées en circulation, dont 13.309 non détenues par l'Initiateur permettant d'obtenir par regroupement 251 actions (compte tenu des règles d'arrondis).

Les opérations de regroupement d'actions Bac Majestic décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 19 mars 2013 ont débutées le 4 avril 2013 par attribution d'1 action nouvelle de 5,30 euros de valeur nominale contre 53 actions anciennes de 0,10 de valeur nominale.

L'Offre porte sur l'ensemble des actions Bac Majestic en circulation non détenues par l'Initiateur à la date de la présente note d'information, soit 16.604 actions regroupées Bac Majestic et 13.309 actions non-regroupées Bac Majestic, représentant 21,6% du capital et 12,11% des droits de vote.

En application de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et de l'article 237-14 du règlement général de l'AMF, dans la mesure où les actions non présentées à l'Offre ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société, Millimages demandera la mise en œuvre d'un retrait obligatoire dès la publication par l'AMF de l'avis de résultat de l'Offre et au plus tard dans les trois mois de sa clôture.

Dès lors, les actions qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées à l'Initiateur moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre (10,99 euros par action regroupée et 0,21 euro par action non regroupée).

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

Le contexte et les modalités de l'Offre sont détaillés dans la note d'information établie par l'Initiateur ayant reçu le visa de l'AMF n°14-621 en date du 25 novembre 2014 disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), et peut être obtenu sans frais auprès de Louis Capital Markets.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Louis Capital Markets, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre agissant pour le compte de l'Initiateur, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF / DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Millimages, au sens de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, figurent dans le document de référence de l'Initiateur incluant les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, déposé auprès de l'AMF le 16 juin 2014, sous le numéro de dépôt D.14-0642 (le « **Document de Référence** ») et dans le rapport financier semestriel de l'Initiateur incluant les comptes semestriels relatifs au semestre clos le 30 juin 2014 diffusé le 1^{er} octobre 2014 (le « **Rapport Financier Semestriel** »).

Ces documents sont incorporés par référence dans le présent document.

Le Document de Référence est disponible sur les sites Internet de Millimages (www.millimages.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Il peut par ailleurs être obtenu sans frais auprès de Millimages (88, rue de la Folie Méricourt, 75 011 Paris).

Le Rapport Financier Semestriel est disponible sur le site Internet de Millimages (www.millimages.com).

Le Document de Référence et le Rapport Financier Semestriel sont complétés par la note d'information établie par l'Initiateur, visée par l'AMF le 25 novembre 2014 sous le n°14-621, relative à l'Offre.

2 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'INITIATEUR

2.1 Dénomination sociale (article 2 des statuts)

La dénomination sociale: « **MILLIMAGES** », précédée ou suivie de la mention « Société Anonyme » ou des initiales « S.A. », et de l'énonciation du montant du capital social.

2.2 Siège social (article 4 des statuts)

Le siège social est fixé au 88 rue de la Folie Méricourt – 75011 PARIS.

2.3 Forme juridique, nationalité et inscription au registre du commerce (article 1 des statuts)

Il existe entre les propriétaires des actions ci-après créées et de toutes celles qui le seraient ultérieurement, une Société Anonyme régie par les Lois et règlements en vigueur notamment par la Loi du 24 juillet 1966, ainsi que par les présents statuts.

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro d'identification 382 954 279.

2.4 Durée de la société (article 5 des statuts)

La Société a été constituée 9 septembre 1991.

La durée de la société est fixée à 60 (soixante) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf les cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux présents statuts.

2.5 Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous les pays du monde :

- l'acquisition, l'exploitation, la production, la distribution, la diffusion, sous quelque forme que ce soit, notamment par la vente, la location, la publication, l'édition, la reproduction graphique musico-mécanique, photographique, sonore et visuelle, cinématographique, par tous procédés actuellement connus (papier, disques, films, bandes, radio, télévision,

télécommunications, presse, cassettes, vidéocassettes, vidéogrammes, etc..) et par tous procédés qui seront découverts à l'avenir, des œuvres littéraires, artistiques, dramatiques, musicales, théâtrales, cinématographiques, sous quelque forme qu'elles se présentent : opéra, ballet, opérettes, mélodies, chansons, sketches, films long métrage, films court métrage, supports publicitaires et spots, articles de presse, etc...,

- la perception des droits d'auteurs de toute nature, afférente à la propriété des dites œuvres, dans toutes l'étendue dont pouvait disposer le créateur, ou dont il pourra disposer éventuellement par la suite et dans les limites fixées par la législation, et la représentation des intérêts professionnels, matériels et moraux des créateurs des œuvres acquises par la société, auprès des tiers, et notamment auprès des organismes publics ou privés, ainsi qu'auprès des groupements professionnels français ou étrangers (syndicats, sociétés d'auteurs, etc...)
- la prestation de services dans le domaine de l'audiovisuel, prestations sous forme de sous-traitance partielle ou totale, en super 8, 16, 35, vidéo, diapositives. La fourniture partielle ou totale d'équipements de tournage, de prestations spéciales, banc, titres, photocopies, dessins, etc...,
- la production d'œuvres théâtrales,
- l'activité de conseil technique pour toutes activités, ainsi que la formation et la conception des films destinés à l'éducation, la formation,
- la publicité, la gestion des budgets publicitaires de toutes formes et de toutes industries,
- l'achat, la vente, la location, l'importation, l'exportation de tout matériel destiné à l'enregistrement ou à la reproduction du son et de l'image,
- la prise de brevets concernant l'activité de la société,
- toutes études particulières, marché, gestion et autres formes concernant l'industrie du spectacle cinématographique, disque, édition ou toutes autres formes de spectacles.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, publicitaires ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement audit objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers, ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscriptions, de commandites, de fusion ou d'absorption, d'avances, de cessions ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, et par tout autre mode.

2.6 Durée de l'exercice social (article 35 des statuts)

L'année sociale de Millimages commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

3 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL DE L'INITIATEUR

3.1 Capital social

A la date du présent document, le capital social est fixé à la somme de deux cent quatre vingt treize mille cinq cent quatre vingt dix-sept euros et quatre vingt huit cents (293 597,88 €).

Il est divisé en cent vingt huit mille sept cent soixante et onze (128 771) actions entièrement libérées, d'une seule catégorie, de deux euros vingt huit (2,28 €) chacune de valeur nominale.

3.2 Cession et transmission des actions (Article 12 des statuts)

Les actions sont librement négociables.

Elles sont inscrites en comptes et se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions prescrites par la réglementation en vigueur.

3.3 Droits et obligation attachés aux actions (Article 13 des statuts)

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la Loi, chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'Assemblée Générale.

3.4 Répartition du capital social

Le 20 octobre 2014, Kid Media Management a procédé à l'acquisition de gré à gré de 11.842 actions regroupées Millimages au prix unitaire de 25,52 euros par action (cf Déclaration de franchissement de seuil DI 214C2202 du 22 octobre 2014).

Suite à cette acquisition l'Initiateur détient, à la date du dépôt de note établie par l'Initiateur, 118.278 actions regroupées Millimages, représentant 91,85% du capital, et 216.301 droits de vote, représentant 95,37% de droits de vote.

A la connaissance de Millimages, à la date de la décision de conformité du 25 novembre 2014, le capital de la Société était réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions regroupées	Nombre d'actions à droit de vote simple	Nombre d'actions à droit de vote double	Nombre de droits de vote	% capital	% droits de vote
Kid Media Management	118 278	20 255	98 023	216 301	91,85%	95,37%
Roch LENER	308	308	-	308	0,24%	0,14%
Concert	118 586	20 563	98 023	216 609	92,09%	95,51%
Flottant	10 185	10 184	1	10 186	7,91%	4,49%
TOTAL THEORIQUE*	128 771	30 746	98 025	226 796	100,00%	100,00%

* le total théorique est calculé sur la base d'un regroupement des actions à raison d'1 action nouvelle pour 57 actions anciennes.

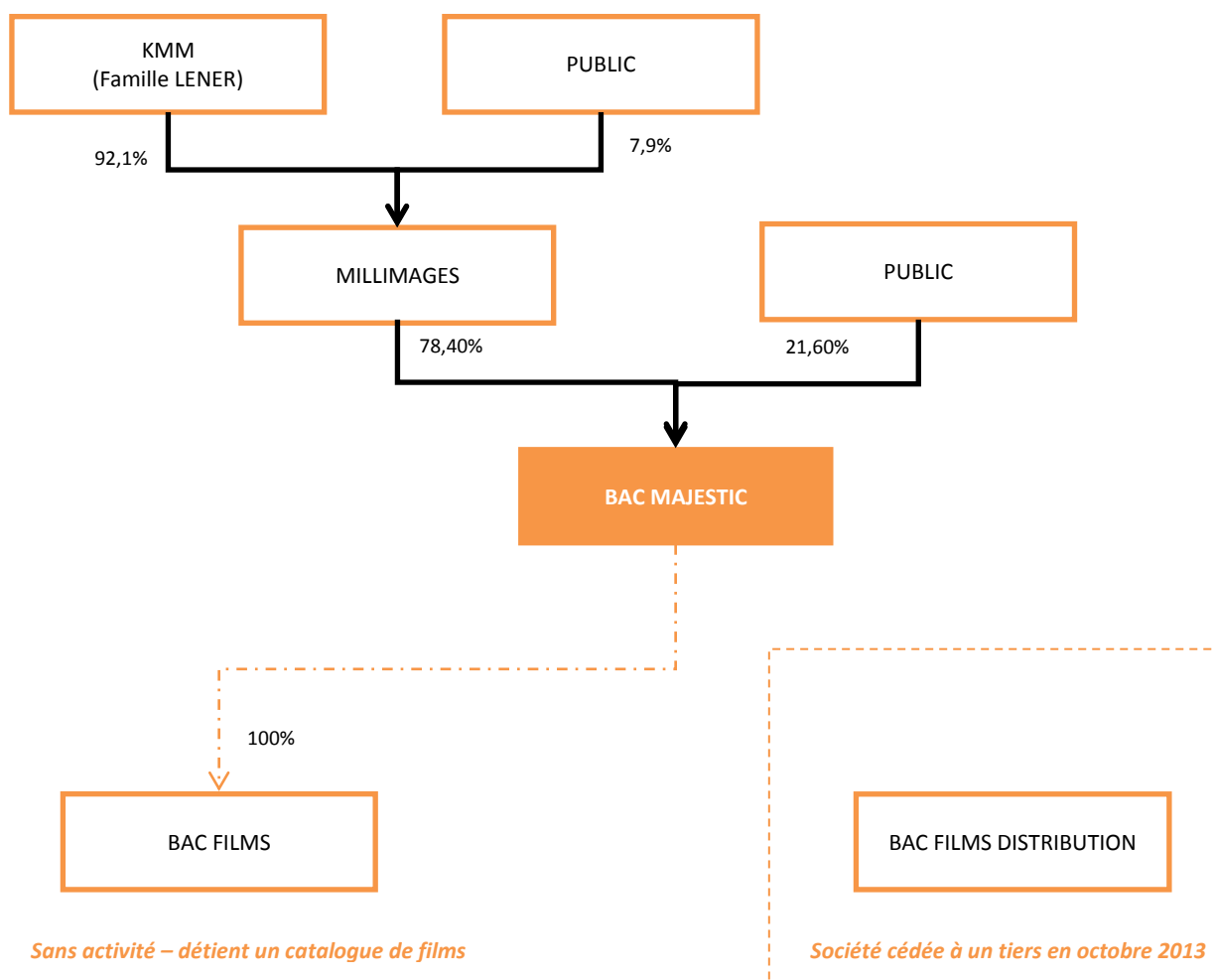
3.5 Autres titres donnant accès au capital

Néant.

3.6 Instruments financiers non représentatifs du capital

Néant.

3.7 Organigramme



Il est précisé que Kid Media Management, société holding du groupe Millimages, a initié une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société Millimages.

Cette opération a fait l'objet d'une note d'information établie par Kid Media Management, visée par l'AMF le 25 novembre 2014 sous le n°14-619.

4 ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE L'INITIATEUR

4.1 Le conseil d'administration

A la date du présent Document de Référence, le Conseil d'Administration de MILLIMAGES est composé de 4 administrateurs.

- Roch LENER : Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- Jonathan PEEL : Administrateur ;
- John REYNOLDS : Administrateur ;
- Camélia NICOLAE : Administrateur.

4.2 Le Directeur Général

Monsieur Roch LENER est directeur général de Millimages depuis le 10 juin 1993.
Monsieur Roch LENER est également Président Directeur Général de Bac Majestic.

4.3 Commissaires aux comptes

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire de KPMG Audit SA est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2013 n'a pas renouvelé le mandat de la Société KPMG Audit et a nommé la Société KPMG Audit IS, comme commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices.

Le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Frédéric QUELIN est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2013 n'a pas renouvelé le mandat de Monsieur Frédéric QUELIN et a nommé la Société KPMG Audit, comme commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices.

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission ou de révocation de contrôleurs légaux.

5 PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DE LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE

5.1 Historique de l'Initiateur

1991	Roch LENER crée le studio Dacodac à Bucarest en Roumanie. Ce studio devient le premier studio industriel en Europe de l'Est.
1992	Roch LENER crée un nouveau studio avec Victor SLEPSTOV, Borisfen – Lutèce à Kiev en Ukraine.
1993	Roch LENER, alors actionnaire minoritaire de MILLIMAGES, est nommé le 10 juin 1993 Président du Conseil d'Administration. Sous son impulsion, MILLIMAGES parvient à réunir le financement nécessaire et produit la série « Caroline et ses amis » (52*13') qui sera livrée à France 2 en 1994 et rencontrera un honorable succès en France.
1995	Roch LENER devient actionnaire majoritaire de MILLIMAGES.
1997	Jonathan PEEL, producteur de renom au Royaume Uni, entre au capital de MILLIMAGES et représente la société au Royaume Uni au sein de MILLIMAGES UK.
1998	Création du studio d'animation Militoon à Madras en Inde, filiale de MILLIMAGES à 51%. Création de la SARL Novanim, société de prestation dans la production audiovisuelle créée entre Roch LENER et d'autres associés personnes physiques.
1999	Rachat de la SARL Exposure qui devient Amuse Films, société de production d'animation en volume détenue à 61%.
2000	Prise de participation au sein de la société « Attitude Studios » (7%), société spécialisée dans les effets spéciaux.

	Créations des sociétés : - La SARL Acrobats (51%), société de sous traitance en production audiovisuelle - La SAS MILLIMAGES Online (75%), société de production et de prestations pour les diffuseurs Internet - La SAS La Maison (37%), société de traitement haut de gamme des effets spéciaux.
2001	Création des filiales : - La SAS MILLIMAGES Licences (66%), société destinée à l'exploitation des droits dérivés des séries MILLIMAGES - La société MILLIMAGES USA (100%) ; société ayant pour objet la vente des séries MILLIMAGES sur le territoire d'Amérique du Nord. Renforcement de la structure de distribution par la création d'un pôle commercial à Londres au sein de MILLIMAGES UK. Introduction au Nouveau Marché de la bourse de Paris le 07 juin. Prises de participation au sein des sociétés : - La SARL Method Films et la SARL Onyx Films (34%), sociétés indépendantes de production audiovisuelle de dessins animés et de long métrage en prise de vue réelle. - La SARL Watsa (51%), société de commercialisation de licences.
2002	Prise de participations au sein des sociétés suivantes : - La société Toon's Tales (51%), société de droit allemand de production audiovisuelle de dessins animés. - La SA Gédéon Programmes (50,1%), société de renom de production de documentaires. Dissolution des sociétés Novanim et Acrobats par transmission universelle de patrimoine à MILLIMAGES Création de la Sofica Millifin société anonyme au capital de 5.097.000 €, visa COB n°02-1209 du 4 décembre 2002.
2003	Dissolution des sociétés MILLIMAGES Online et MILLIMAGES Licences par transmission universelle de patrimoine au sein de MILLIMAGES.
2004	Prise de participation majoritaire au sein du groupe Bac Majestic, dont l'objet est la distribution de long métrage. Réduction de la participation de MILLIMAGES au sein des sociétés suivantes : - La SARL Watsa », désormais détenue directement à 18% - La société Toon's Tales, désormais détenue directement à 26% - La société Amuse Films, désormais détenue directement à 34%. Cession du studio en Inde Militoon.
2005	Cession des participations dans Onyx Films et Method Films. Réduction de la participation de MILLIMAGES au sein de Gédéon Programmes.
2006	Réduction de la participation de MILLIMAGES au sein de Bac Majestic à 21.96%. Internalisation de l'édition Vidéo sous les labels MILLIMAGES Video et Bac Video.
2007	Augmentation de la participation de MILLIMAGES au sein de Gédéon Programmes à 66%. Augmentation de la participation de MILLIMAGES au sein Bac Majestic à 25.63%. Prise de participation dans le capital de Union Films Group (UFG) (49%) et de Pro Vidéo Group (65%).
2009	Dissolution de la société Zoolookids. Cession des titres détenus dans la société UFG.
2010	Cession de Gédéon Programmes, le 19 juillet dernier. La déconsolidation de Gédéon Programmes a pris effet au 1^{er} juillet 2010. Millimages entend concentrer ses efforts et ses moyens financiers sur ses deux activités « Animation » et « Cinéma ». Opération de réduction de capital à zéro motivée par des pertes suivie d'une opération d'augmentation de capital.
2011	Cession de la participation dans Bac Films Distribution (ex Pro Vidéo Group) à Bac Majestic Mise en œuvre de l'obligation de rachat des actionnaires de la Sofica Millifin.
2012	Opération de réduction du capital motivée par des pertes suivie d'une opération

	d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Prise de participation au sein de Familia Games (11,70%), dont l'objet est développement et la commercialisation de logiciels, progiciels et d'applications destinés principalement à une exploitation en ligne. Dissolution de la société Amuse Films par transmission universelle de patrimoine au sein de MILLIMAGES.
2013	Opération de réduction du capital social motivée par des pertes par réduction de la valeur nominale des actions. Lancement d'un regroupement des actions pour sortir de la catégorie des <i>penny stocks</i> (ratio de 57 actions anciennes pour 1 action nouvelle). Mise en liquidation de la société Familia Games. Cession par Bac Majestic de l'intégralité de sa participation de la société Bac Films Distribution, filiale opérationnelle dans l'activité « Cinéma ». Millimages entend désormais recentrer ses efforts et ses moyens financiers dans le secteur de l'« Animation ».
2014	Lancement de l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire visant les titres de la société Bac Majestic, suite à la cession de son actif essentiel. Lancement d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Kid Media Management visant les titres de la société Millimages suite au franchissement à la hausse du seuil de 95% des droits de vote de la société Millimages.

5.2 Descriptif des activités principales de Millimages

5.2.1 Animation

Le Groupe Millimages est producteur et distributeur de films et séries d'animation. Cette activité est celle de Millimages SA.

- Au 31 décembre 2013, le chiffre d'Affaires Animation représente 6,3 M€ contre 8,2 M€ en 2012 :
 - 3,8 M€ du chiffre d'affaires 2013 sont liés aux livraisons des séries « Mon Robot et Moi » et « Zoolane 4 ».
 - 1,9 M€ du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2013 sont liés aux ventes des programmes du catalogue en France et à l'international.
 - 0,7 M€ du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2013 sont liés à la distribution vidéo, merchandising et aux autres recettes.
- Au 1er semestre 2014, le chiffre d'affaires Animation s'établit à 2,2 M€, contre 4 M€ pour la période correspondante de 2013 :
 - 1,3 M€ du chiffre d'affaires du 1er semestre 2014 sont liés aux livraisons de 35 épisodes sur 52 de la série « Corneil et Bernie II » et de 9 premiers épisodes sur 42 de « Mouk II ».
 - 0,6 M€ du chiffre d'affaires du 1er semestre 2014 sont liés aux ventes des programmes du catalogue en France et à l'international.
 - 0,3 M€ du chiffre d'affaires du 1er semestre 2014 sont liés à la distribution vidéo (0,07 M€), aux recettes VOD (0,02 M€), multimédia (0,05 M€), merchandising (0,04 M€) et aux recettes diverses (0,12 M€).

La créativité, la ligne éditoriale et la qualité d'exécution de ses programmes font de MILLIMAGES une référence auprès des principaux acheteurs mondiaux.

Le métier de production d'animation peut être subdivisé en plusieurs phases chronologiques :

- **le développement** : les équipes créatives développent les divers éléments qui serviront de base à la production et permettront de vendre le programme aux distributeurs et diffuseurs (synopsis, documents de références graphiques, animations illustratives, budget...).
- **le financement** : le projet est présenté aux divers intervenants du secteur (distributeurs, diffuseurs...) afin de signer des contrats de pré vente ou d'association. Le coût de production est ainsi financé majoritairement par des apports extérieurs (pré ventes diffuseurs et distributeurs, aides, fonds propres de coproducteurs...) et, pour le solde, par le producteur. MILLIMAGES s'attache à ne lancer la production que de séries quasi-intégralement pré financées.
- **la production** : c'est la phase de réalisation des dessins de l'animation et de la post production. Cette phase se déroule en interne ou en partie dans les studios partenaires, ou avec des prestataires.
- **l'exploitation des droits** : une fois un programme livré aux diffuseurs (TV) qui ont participé à son préfinancement, MILLIMAGES peut exploiter les autres droits :
 - o la vente de droits de diffusion TV dans d'autres territoires ou au-delà de la période prioritaire accordée au préfinancement (3 à 5 ans généralement).
 - o la vente de droits de diffusion sur de nouveaux supports (Vidéo, VOD,...).
 - o les produits dérivés.

En plus des séries produites par le Groupe, Millimages distribue des séries et des films d'animation produits par d'autres producteurs.

5.2.2 Cinéma

Historiquement, le Groupe BAC, filiale de Millimages, portait l'activité cinéma du Groupe.

Suite à la cession, le 18 octobre 2013 de sa filiale opérationnelle, Bac Films Distribution, le Groupe Bac Majestic n'a plus d'activité. Elle détient uniquement via Bac Films les droits d'un catalogue de 200 films, dont l'exploitation (salles, vidéo, VOD, TV et ventes internationales) est confiée en exclusivité à la société Bac Films Distribution, société cédée, par le biais d'un contrat de location-gérance. Lors de cette cession, Bac Majestic a renoncé à acquérir de nouveaux films.

Désormais, le chiffre d'affaires du Groupe est essentiellement constitué des redevances de la location-gérance.

Le chiffre d'Affaires Cinéma, s'élève à 1,7 M€ sur 2013, contre 6,3 M€ en 2012, cette différence s'expliquant par la prise en location-gérance du fonds de commerce de Bac Films par Bac Films Distribution, à compter du 1er janvier 2013.

De même, le chiffre d'Affaires Cinéma s'élève au 1er semestre 2014 à 0,6 M€ contre 1,3 M€ pour le 1er semestre 2013.

Au 31 décembre 2012, la société Bac Films (filiale à 100% de Bac Majestic) était titulaire auprès du CNC (Centre National de la Cinématographie) de la carte distributeur numéro 1277. Par la location-gérance, cette carte a été transférée le 1er janvier 2013 à la société Bac Films Distribution société cédée.

La société Bac Majestic est une Holding sans activité

Millimages entend désormais recentrer ses efforts et ses moyens financiers dans le secteur de l'« Animation » et s'est désengagé de l'activité « Cinéma ».

5.3 Faits exceptionnels et litiges

Le 5 novembre 2014, Kid Media Management a déposé auprès de l'AMF un projet d'offre publique de retrait qui sera suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société Millimages.

Cette opération a fait l'objet d'une note d'information établie par Kid Media Management et visée par l'AMF le 25 novembre 2014 sous le n° 14-619.

Les caractéristiques de cette offre sont présentées au paragraphe 7.2 ci-après et de façon détaillée dans la note d'information mise à la disposition du public au siège social de Kid Media Management (7 rue Carnot, 94130 Nogent Sur Marne) ainsi qu'au siège social de l'établissement présentateur, Louis Capital Markets (39-41 rue Cambon, 75 001 Paris).

A la connaissance de Millimages, il n'existe aucun litige ou autre fait exceptionnel, autre que le dépôt de ces offres et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de Millimages.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

5.4 Employés

L'effectif moyen ventilé par catégorie au 30 juin 2014 s'établissait comme suit :

	Effectif moyen 30.06.14	Effectif moyen 30.06.13
Employés	12	15
Cadres	11	21
Total permanents	23	36
Intermittents	10	19
Total	33	55

6 ACTIVITES ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

6.1 Comptes consolidés Millimages au 31 décembre 2013

Le chiffre d'affaires (et subventions) consolidé de Millimages était de 7.966 milliers d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, contre 14.519 milliers d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat net consolidé de Millimages était de 416 milliers d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, contre - 4.212 milliers d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le montant total des actifs dans le bilan consolidé de Millimages était de 33.039 euros au 31 décembre 2013 (46.985 milliers d'euros au 31 décembre 2012), pour un montant de capitaux propres, à la même date, de -6.249 milliers d'euros (-6.671 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Etat sur la situation financière au 31 décembre 2013

ACTIF EN K€	31/12/2013	31/12/2012
Goodwill	0	2 770
Films et droits audiovisuels, productions audiovisuelles	18 147	20 130
Autres immobilisations incorporelles	96	153
<i>Sous-total immobilisations incorporelles</i>	<i>18 243</i>	<i>23 053</i>
Immobilisations corporelles	102	138
Participations mises en équivalence		
Actifs financiers	925	1 145
Créances clients et autres débiteurs	166	315
Actif non courant	19 436	24 651
Stocks	170	485
Créances clients	4 514	7 610
Autres créances	8 680	14 054
Trésorerie et équivalent de trésorerie	240	184
Actif courant	13 603	22 334
Total actif	33 039	46 985

PASSIF EN K€	31/12/2013	31/12/2012
Capital	293	734
Réserves (part du Groupe)	-5 614	-2 371
Résultat (part du Groupe)	-69	-3 690
Capital émis et réserves	-5 390	-5 327
Participations ne donnant pas le contrôle	-859	-1 344
Capitaux propres	-6 249	-6 671
Emprunts et dettes financières	2 903	4 142
Autres Passifs non courants	7 410	6 960
Provisions à Long terme	1 017	2 037
Passifs d'impôt différé		
Passif non courant	11 330	13 139
Emprunts et dettes financières	2 447	6 306
Provisions		
Dettes Fournisseurs et autres Créditeurs	25 511	34 211
Passif courant	27 958	40 517
Total des Passifs	39 288	53 656
Total des Capitaux propres et des passifs	33 039	46 985

Etat du résultat global au 31 décembre 2013

(en milliers d'euros)	31.12.13	31.12.12
Chiffre d'affaires et Subventions	7 966	14 519
Autres produits de l'activité	306	790
Production immobilisée et stockée	6 180	6 874
Achats et charges externes	-4 292	-9 518
Charges de personnel	-3 056	-2 849
Impôts, taxes et versements assimilés	-191	-255
Amortissements et provisions nets	-6 325	-10 437
Résultat opérationnel courant	588	-876
Autres produits et charges opérationnels	-309	-2 244
Dépréciations des Goodwills	-2 742	
Résultat opérationnel	-2 463	-3 120
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	144
Coût de l'endettement financier brut	-332	-579
Coût de l'endettement financier net	-314	-435
Autres produits et charges financiers	-249	24
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-58
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-3 026	-3 589
Résultat net d'impôt des résultats des activités arrêtées ou en cours de cession	3 442	-623
Résultat net	416	-4 212
Résultat net de la période attribuable au groupe	-69	-3 690
Résultat net de la période attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle	485	-522
Résultat net (Part du Groupe) par action en Euro		
Nombre moyen d'actions en circulation	128 771	7 339 947
Résultat net par action	3.2	-0,5
Résultat net (Part du Groupe) dilué par action en Euro		
Nombre potentiel moyen d'actions	128 771	7 339 947
Résultat dilué net par action	3.2	-0,5

6.2 Comptes consolidés Millimages au 30 juin 2014

Le chiffre d'affaires (et subventions) consolidé de Millimages était de 2.811 milliers d'euros au cours du 1er semestre de l'exercice 2014, contre 5.293 milliers d'euros pour le 1er semestre 2013.

Le résultat net consolidé de Millimages était de - 803 milliers d'euros au cours du 1er semestre 2014, contre - 3.938 milliers d'euros au premier semestre 2013.

Le montant total des actifs dans le bilan consolidé de Millimages était de 32.627 euros au 30 juin 2014, pour un montant de capitaux propres, à la même date, de -6.202 milliers d'euros.

Etat sur la situation financière au 30 juin 2014

Actif (en milliers d'euros)	30.06.14	31.12.13	30.06.13
Goodwill	0	0	0
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	19 185	18 147	17 782
Autres immobilisations incorporelles	65	96	129
Immobilisations corporelles	95	102	123
Actifs financiers	166	925	918
Créances clients et autres débiteurs	172	166	237
Actif non courant	19 683	19 436	19 189
Stock et en-cours	136	170	163
Créances clients	3 662	4 514	5 045
Autres créances	8 808	8 680	11 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie	338	240	123
Actifs destinés à être cédés	0	0	3003
Actif courant	12 945	13 603	19 869
Total Actif	32 627	33 039	39 058

Passif (en milliers d'euros)	30.06.14	31.12.13	30.06.13
Capital	294	293	294
Réserves (part du Groupe)	-5 707	-5 614	-5 591
Résultat (part du Groupe)	-789	-69	-3 771
Capitaux propres (part du Groupe)	-6 202	-5 390	-9 068
Intérêts ne donnant pas le contrôle	-874	-859	-1512
Capitaux propres	-7 075	-6 249	-10 580
Emprunts et dettes financières	3 910	2 903	4 082
Provisions à long terme	1 017	1 017	2 103
Autres passifs non courants	5 635	7 410	6 937
Passif non courant	10 563	11 330	13 122
Emprunts et dettes financières	2 484	2 447	2 841
Dettes fournisseurs et Autres créditeurs	26 656	25 511	29 630
Passif concernant des actifs destinés à être cédés	0	0	4046
Passif courant	29 140	27 958	36 517
Total Passifs	39 703	39 288	49 638
Total Passifs et Capitaux Propres	32 627	33 039	39 058

Etat du résultat global au 30 juin 2014

Compte de résultat (en milliers d'euros)	30.06.14	31.12.13	30.06.13
Chiffre d'affaires et Subventions	2 811	7 966	5 293
Autres produits de l'activité	502	306	280
Production immobilisée et stockée	3 137	6 180	2 753
Achats et charges externes	-2 712	-4 292	-2 359
Charges de personnel	-1 289	-3 056	-1 518
Impôts, taxes et versements assimilés	-82	-191	-63
Amortissements et provisions nets	-2 203	-6 325	-4 900
Résultat opérationnel courant	163	588	-514
Autres produits et charges opérationnels	0	-309	-250
Dépréciations des Goodwill	0	-2 742	-2 770
Résultat opérationnel	163	-2 463	-3 534
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	18	234
Coût de l'endettement financier brut	-149	-332	-301
Coût de l'endettement financier net	-149	-314	-67
Autres produits et charges financiers	-818	-249	-164
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-803	-3 026	-3 765
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	3 442	-173
Résultat net	-803	416	-3 938
Résultat net de la période attribuable au groupe	-789	-69	-3 771
Résultat net de la période attribuable aux intérêts minoritaires	14	485	-167
Résultat net (Part du Groupe) par action en euro			
Nombre moyen d'actions en circulation	128 771	128 771	7 339 947
Résultat net par action	-6,12	3,2	-0,5
Résultat net (Part du Groupe) dilué par action en euro			
Nombre potentiel moyen d'actions	128 771	128 771	7 339 947
Résultat net dilué par action	-6,12	3,2	-0,5

6.3 Comptes sociaux Millimages SA au 31 décembre 2013

Bilan au 31 décembre 2013

ACTIF – Rubriques en €	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2013	31/12/2012
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement	649	649	-	
Concessions, brevets, droits similaires	116 691 048	106 156 713	10 534 335	12 911 351
Fonds commercial	45 735	45 735	-	-
Autres immobilisations incorporelles	6 808 952	291 106	6 517 846	4 117 870
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels, outillage	46 346	46 346	- 0	898
Autres immobilisations corporelles	1 209 157	1 118 982	90 175	125 034
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	12 934 250	11 803 869	1 130 381	1 287 810
Autres titres immobilisés	755 000		755 000	755 000
Prêts	25 159		25 159	25 159
Autres immobilisations financières	95 447		95 447	95 379
ACTIF IMMOBILISE	138 611 743	119 463 401	19 148 342	19 318 502
STOCKS ET EN-COURS				
Marchandises	169 669		169 669	164 120
Avances, acomptes versés/commandes	215 383		215 383	214 183
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	5 102 733	1 635 906	3 466 827	5 980 556
Autres créances	8 422 698	2 051 460	6 371 238	12 595 206
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	123		123	123
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	67 173		67 173	141 976
ACTIF CIRCULANT	13 977 780	3 687 366	10 290 414	19 096 164
Ecarts de conversion actif	16 308		16 308	62 741
TOTAL GENERAL	152 605 830	123 150 766	29 455 064	38 477 408

PASSIF – Rubriques en €	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	293 598	733 995
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 444 005	1 444 005
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	260 810	1 938 008
Report à nouveau	- 3 541 559	- 2 117 594
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 454 073	- 3 541 559
Subventions d'investissements	2 902 011	2 875 820
Provisions réglementées	4 331 528	4 420 988
Capitaux propres	5 266 321	5 783 663
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	2 404 296	2 254 296
Autres fonds propres	2 404 296	2 254 296
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	400 346	1 134 610
Provisions pour charges	21 247	41 898
Provisions pour risques et charges	421 593	1 176 508
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 065 902	8 612 487
Emprunts, dettes fin. divers (dont emprunts Participatifs)	2 862 471	2 852 161
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 909	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 473 978	8 149 086
Dettes fiscales et sociales	3 454 055	3 571 653
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500 000	630 000
Autres dettes	984 622	1 182 091
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 981 564	4 182 775
Total des dettes	21 328 501	29 180 253
Ecarts de conversion passif	34 354	82 688
TOTAL GENERAL	29 455 064	38 477 408

Compte de résultat au 31 décembre 2013

Compte de résultat - rubriques en €	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises		7 208
Production vendue – Biens & services	5 573 232	7 658 042
Chiffre d'affaires net	5 573 232	7 665 250
Production stockée	-57 125	31 806
Production immobilisée	6 178 724	6 596 816
Subventions d'exploitation	1 144 192	1 982 364
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	718 773	197 874
Autres produits	287 688	734 426
Produits d'exploitation	13 845 485	17 208 536
Achats matières premières, autres approvisionnements	13 918	7 474
Variation de stock	1 326	
Autres achats et charges externes	3 052 288	5 047 043
Impôts, taxes et versements assimilés	214 335	158 256
Salaires et traitements	1 919 909	1 521 291
Charges sociales	1 007 684	824 005
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 571 244	6 473 275
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		45 735
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	36 329	66 742
Pour risques et charges : dotations aux provisions	21 247	41 898
Autres charges	468 812	2 232 690
Charges d'exploitation	12 307 092	16 418 409
Résultat d'exploitation	1 538 393	790 127
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	64 558	138 626
Reprises sur provisions et transferts de charges	62 741	100 116
Différences positives de change	38 682	205 360
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	165 981	444 101
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 372 065	1 578 917
Intérêts et charges assimilées	319 058	1 031 660
Mali de fusion		2 620 458
Différences négatives de change	139 324	236 527
Charges financières	1 830 447	5 467 562
Résultat financier	-1 664 466	-5 023 460
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-126 073	-4 233 333
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	392	13 623
Produits exceptionnels sur opérations en capital	100 531	152 156
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges	1 547 624	3 918 597
Produits exceptionnels	1 648 546	4 084 376
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	385 723	100 245
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	132 659	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 458 164	3 292 357
Charges exceptionnelles	1 976 546	3 392 602
Résultat exceptionnel	-328 000	691 774
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT NET	-454 073	-3 541 559

7 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

7.1 Achat de gré à gré d'actions Millimages par Kid Media Management

– Acquisition d'actions Millimages de gré à gré le 10 mai 2014

Le 10 mai 2014, Kid Media Management a procédé à l'acquisition de gré à gré de 2.621 actions regroupées Millimages au prix unitaire de 20 euros par actions. Cette acquisition a fait l'objet d'une déclaration publiée sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) le 16 juin 2014 sous le n° 2014DD314059.

– Acquisition d'actions Millimages de gré à gré le 20 octobre 2014

Le 20 octobre 2014, Kid Media Management a procédé à l'acquisition de gré à gré de 11.842 actions regroupées Millimages au prix unitaire de 25,52 euros par action.

Cette acquisition a fait l'objet d'une déclaration de franchissement de seuil publiée sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) le 22 octobre 2014 sous le n° DI 214C2202.

Depuis le 20 octobre 2014, KMM détient 91,85% de la totalité du capital social et 95,37% des droits de vote de Millimages.

7.2 Offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Kid Media Management visant les actions de Millimages

En application des dispositions des articles 236-3 et 237-1 du règlement général de l'AMF, le 5 novembre 2014, Kid Media Management, agissant de concert avec Monsieur Roch LENER, a déposé auprès de l'AMF un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société Millimages.

Cette opération fait suite au franchissement à la hausse par le concert du seuil de 95% des droits de vote de la société Millimages (déclaration publiée le 22 octobre 2014 sur le site de l'AMF sous le numéro DI214C2202).

Ne souhaitant pas maintenir l'actionnariat flottant, Kid Media Management a déposé auprès de l'AMF l'Offre qui sera suivie si les conditions sont remplies d'un Retrait Obligatoire en application des articles L. 433-4 II du code monétaire et financier et 237-1 du règlement général de l'AMF.

Dans le cadre de cette offre, Kid Media Management, agissant de concert avec Monsieur Roch LENER, propose de manière irrévocable aux actionnaires et aux titulaires d'actions non regroupées Millimages, d'acquérir la totalité de leurs actions Millimages au prix de 25,52 euros par action regroupée et 0,45 euro par action non regroupée.

L'Offre porte sur l'ensemble des actions Millimages en circulation non détenues par le concert, à la date du dépôt de la note d'information soit 10.049 actions regroupées Millimages et 7.733 actions non regroupées Millimages, représentant 7,91% du capital et 4,49% des droits de vote.

Cette opération a fait l'objet d'une note d'information établie par Kid Media Management et visée par l'AMF le 25 novembre 2014 sous le n° 14-619.

Les caractéristiques de cette offre sont présentées dans la note d'information mise à la disposition du public au siège social de Kid Media Management (7 rue Carnot, 94130 Nogent Sur Marne) ainsi qu'au siège social de l'établissement présentateur, Louis Capital Markets (39-41 rue Cambon, 75 001 Paris).

7.3 Publication du chiffre d'affaires au 3ème trimestre 2014

Le 13 novembre 2014, Millimages a publié son chiffre d'affaires au 3^{ème} trimestre 2014.

Ce communiqué est disponible sur le site Internet de Millimages (www.millimages.com).

Son contenu est reproduit ci-après :

Chiffre d'affaires au 3ème trimestre 2014 : 5,7 M€

En M€, du 1er Janvier au 30 Septembre 2014 (IFRS, non audité)	Au 30/09/2014	Au 30/09/2013
Animation	4,8	5,2
Cinéma	0,9	1,2
CA des activités non cédées⁽¹⁾	5,7	6,4
CA des activités cédées en 2013	0	2,7

(1) Dont subventions 1,5 M€ au 30 septembre 2014 (contre 1,2 M€ sur la même période en 2013)

MILLIMAGES a constaté la réalisation définitive de la cession par BAC MAJESTIC de BAC FILMS DISTRIBUTION le 18 octobre 2013. En application de la norme IFRS 5, le Chiffre d’Affaires de BAC FILMS DISTRIBUTION est présenté sur une seule ligne (CA des activités cédées en 2013).

Chiffre d'affaires

A périmètre constant, le chiffre d'affaires du groupe MILLIMAGES s’élève au 30 septembre 2014 à 5,7 M€ contre 6,4 M€ pour la même période en 2013.

- Le **chiffre d'affaires Animation** s’établit à 4,8 M€ au troisième trimestre 2013, contre 5,2 M€ sur la même période en 2013 :
 - 3,0 M€ du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014 sont liés aux livraisons de la série « Corneil et Bernie II » et de 24 premiers épisodes sur 42 de « Mouk II ».
 - 1.2 M€ du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014 sont liés aux ventes des programmes du catalogue en France et à l’international.
 - 0,6 M€ du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014 sont liés à la distribution vidéo (0,16 M€), aux recettes VOD (0,10 M€), multimédia (0,07 M€), merchandising (0,07 M€) et aux recettes diverses (0,20 M€).
- Le **chiffre d’Affaires Cinéma**, s’élève à 0,9 M€ sur les neuf premiers mois de 2014, contre 1,2 M€ sur la même période en 2013.

Il est rappelé que l’activité Cinéma depuis le 1^{er} janvier 2013, est sous le régime de la location-gérance et que le chiffre d’affaires présenté dans ce communiqué est constitué essentiellement des redevances de la location-gérance de la société BAC FILMS DISTRIBUTION.

Perspectives

Animation : La production de « Mouk II » (42x11’) se poursuit. Parallèlement, plusieurs séries sont en cours de développement parmi lesquelles « Pirata & Capitano », « Molang » et « Step Brother ».

Enfin, la société continue le développement de l’activité d’édition et de production d’applications pour smartphones et tablettes tactiles. Sont déjà sorties les premières applications « Didou », « Corneil et Bernie » et « Rose et Timothée ». D’autres applications sont en développement sur nos propriétés comme « Mouk » et « Okidoki ».

Cinéma : Depuis la cession de BAC FILMS DISTRIBUTION, le Groupe BAC MAJESTIC a renoncé à acquérir de nouveaux films. Le catalogue de sa filiale BAC FILMS est commercialisé en exclusivité par BAC FILMS DISTRIBUTION.

Rappel des chiffres d'affaires trimestriels 2014 et 2013

En M€	T1		T2		T3		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Animation	1,4	2,5	1,2	1,6	2,2	1,1	4,8	5,2
Cinéma	0,4	1,1	0,4	0,1	0,1	0	0,9	1,2
CA des activités non cédés	1,8	3,6	1,6	1,7	2,3	1,1	5,7	6,4
CA des activités cédées	0	0,6	0	1	0	1,1	0	2,7

8 MODE DE FINANCEMENT DE L'OFFRE ET DU RETRAIT OBLIGATOIRE

8.1 Frais liés à l'Offre

Le montant total des fonds nécessaires à l'acquisition des actions dans le cadre de l'Offre et du Retrait Obligatoire, à l'exclusion des frais liés à l'opération, s'élève à 185.438 euros.

En date du 22 octobre 2014 Kid Media Management a apporté en compte courant dans la société Millimages la somme de 185.438 euros permettant de couvrir le financement de l'Offre.

Cet apport servira au financement de l'acquisition.

8.2 Frais de courtage et rémunération des intermédiaires

L'Initiateur ne prendra en charge aucun frais de courtage ou de rémunération des intermédiaires.

9 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A MILLIMAGES

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document qui a été déposé le 25 novembre 2014 et qui sera diffusé au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07, dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par Millimages et visant les actions de la société Bac Majestic. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Paris, le 25 novembre 2014

Monsieur Roch LENER
Président Directeur Général de Millimages